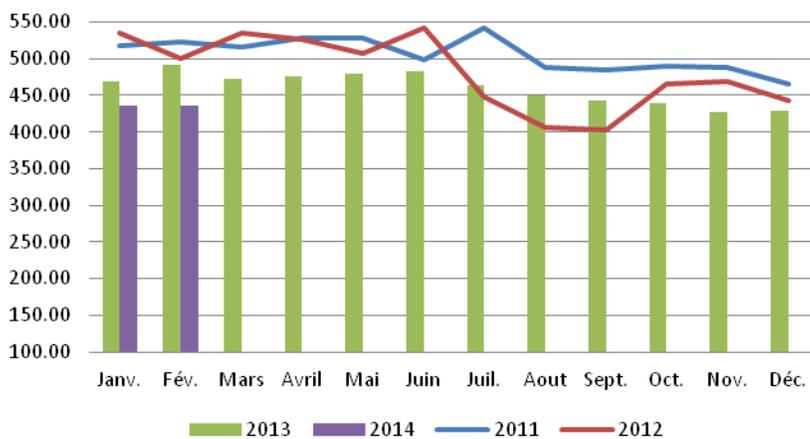


Depuis décembre 2013, un retournement de tendance des prix a été observé sur les marchés de produits alimentaires en Haïti. En effet, après cinq mois de détente (juillet-novembre), la plupart des prix s'est accru au cours des trois derniers mois. Les produits les plus concernés sont le riz local, le maïs local et, de manière particulière, les haricots. Fait surprenant, malgré la décote de la gourde durant les trois derniers mois, les prix des produits importés (l'huile de cuisine, le riz, le sucre, le maïs et la farine de blé) ont très peu fluctué. En raison de la hausse des prix des produits locaux, le coût du panier alimentaire a augmenté, entre décembre et février, de 0.71 pourcent contre une baisse de 1.8 pourcent en moyenne durant la période septembre-Novembre 2013. Cette situation a induit une détérioration de 1 pourcent en moyenne de l'accès pour 10 pourcent des plus pauvres. Si la bonne performance des campagnes de printemps et d'Été 2013 a pleinement joué en faveur de la baisse et du maintien de la stabilité des prix alimentaires durant la période précédente, l'épuisement des stocks, la sécheresse prolongée d'octobre à date, ainsi que la période de soudure, induisent la tendance à la hausse des prix des produits alimentaires locaux. Cette situation, si elle doit perdurer, risque d'accentuer le niveau de l'insécurité alimentaire dans les zones marginales urbaines et rurales déjà aux prises à de grandes difficultés économiques et financières.

### Évolution du coût réel du panier alimentaire

Figure 1: Evolution mensuelle et annuelle du coût réel du panier alimentaire, en gde

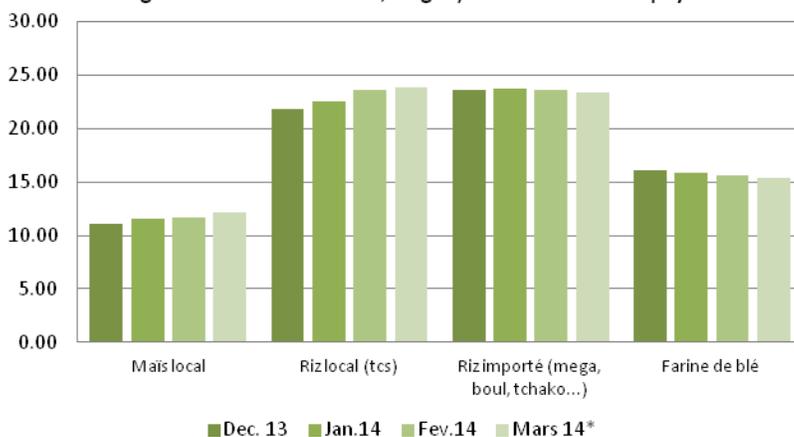


Le coût réel<sup>1</sup> du panier alimentaire a augmenté de près de 1 pourcent en décembre par rapport au mois de novembre 2013, passant de 427 à près de 429 gourdes en moyenne (figure 1). Cette tendance s'est amplifiée en janvier et février 2014 atteignant une hausse de près de 2 pourcent par rapport à décembre, soit respectivement 434 et 436 gourdes en moyenne.

Le coût du panier a aussi augmenté sur les différents marchés régionaux, à l'exception des marchés du Cap Haïtien, de Jérémie et de Hinche. La hausse est beaucoup plus importante sur les marchés de Jacmel (>8 pourcent), de Ouanaminthe et des Cayes (respectivement 4.2 pourcent). Il importe de noter que le panier coûte plus cher sur les marchés du Cap Haïtien, de Jacmel et de Ouanaminthe par rapport à l'ensemble des régions. Sur ces trois marchés, le coût moyen du panier alimentaire est largement supérieur à 520 gourdes en termes réels.

En fait, la hausse du coût du panier est le résultat de l'accroissement des prix moyens de la plupart des produits alimentaires locaux, notamment les plus consommés (voir figure 2). C'est le cas du maïs, des haricots et du riz

Figure 2: Prix des céréales, en gde/livre ensemble du pays



<sup>1</sup> Le coût réel ou encore coût déflaté est le rapport du coût nominal du panier et l'indice des prix à la consommation (IPC)

(variété tcs-10). Pour ce qui concerne le maïs, le prix a affiché une tendance à la hausse depuis janvier avec une variation positive de plus de 4 pourcent. De plus, le prix moyen du riz tcs-10 se rapproche de celui des différentes variétés de riz importé et tend même à le surpasser. Par ailleurs, le prix des haricots a cru en moyenne de plus de 6 pourcent de janvier à décembre. Et, pour les trois derniers mois, le prix moyen du haricot a augmenté en moyenne de plus de 3 pourcent contre une variation négative en septembre/novembre (-2.6 pourcent)

Il faut remarquer que, en dépit de la dépréciation de la gourde par rapport au dollar, les prix des produits alimentaires importés montrent une certaine stabilité et ont très peu fluctué au cours de la période observée. Il est à noter que la stabilité des prix des produits alimentaires importés reflète la tendance qui prévaut sur le marché international pour cette même période. Toutefois, en raison de la hausse du billet vert, il n'y a pas lieu de s'attendre à une baisse des produits alimentaires importés dans les prochains mois.

En somme, un retournement de tendance n'est pas pour demain, compte tenu du fait que la saison de printemps approche et que les agriculteurs doivent consacrer leurs ressources au lancement de cette campagne. La période de soudure va se prolonger jusqu'aux prochaines récoltes prévues pour les mois de juin et de juillet.

La hausse des prix des produits locaux peut être l'une des conséquences de la sécheresse prolongée qui s'est installée dès le mois d'octobre dans certaines zones agro écologiques, notamment le Bas Nord-Ouest, Fort-Liberté, Ferrier dans le Nord-est, La Victoire, Rankit, Pignon dans le Nord, Belle Anse, Grand Gosier dans le Sud-est, Aquin dans le Sud. L'arrêt précoce des pluies y a entraîné la perte du sorgho, des haricots et du maïs. A ce titre, les récoltes d'automne prévues pour janvier- mars semblent être hypothéquées pour ces régions.

Certes, Novembre et décembre coïncident aussi avec la période de semis des haricots dans les plaines irriguées et au niveau des montagnes humides. Cette campagne a bien démarré et les plantations ont été jusqu'à janvier à une phase végétative avancée. Et si la production diminue de façon sensible dans le Nord, le Nord-ouest et le Nord-est en raison de l'arrêt des pluies, les récoltes ont, en revanche, commencé dans certaines zones comme Beaumont et les Anglais où l'on s'attend à une production d'haricots au-dessus de la moyenne ordinaire. Toutefois, ces récoltes ne sauraient accroître l'offre alimentaire de manière significative au point d'influencer les prix de ces denrées à la baisse. Ce qui serait d'un grand impact sur le coût du panier alimentaire et, par ricochet, sur l'accès.

### L'accès au panier alimentaire

La figure 3 montre une augmentation du ratio «coût /revenu »du panier alimentaire, pour la catégorie la plus pauvre de la population, entre décembre 2013 et février 2014, après des baisses significatives de juillet à novembre 2013. En effet, il est passé de 82.8 pourcent en décembre à 83.6 pourcent en janvier et de plus de 84 pourcent en février.

Il est à rappeler qu'un accroissement du ratio est le signe d'une détérioration de l'accès au panier alimentaire tandis qu'une diminution en est l'expression d'une amélioration. Présentement, une diminution de près de 1 et de 2 pourcent de l'accès au panier de biens alimentaires, respectivement en janvier et février 2014, a été observée pour les individus appartenant au premier décile, soit dix pour cent les plus pauvres de la population haïtienne. Cette augmentation a entraîné une diminution proportionnelle du pouvoir d'achat, donc une détérioration de l'accès au panier alimentaire.

Toutefois, le coût du panier représente en moyenne 84 pourcent du revenu moyen mensuel des individus appartenant au premier décile pour les trois derniers mois contre 85 pourcent en septembre-novembre 2013. De surcroît, en glissement annuel, il n'y a même pas lieu de parler de détérioration sinon d'amélioration car le coût du panier ainsi que le ratio cout/revenu se sont révélés plus faibles, en janvier-février 2014 qu'en janvier-février 2013.

En effet, en dépit de la hausse du coût du panier, ce dernier demeure plus accessible que durant la période janvier/octobre 2013. Par exemple, en janvier de l'année dernière, le coût du panier était de 1 pourcent plus élevé qu'en janvier 2014. De même, il est 1.2 pourcent plus élevé en février 2013 qu'en février 2014.

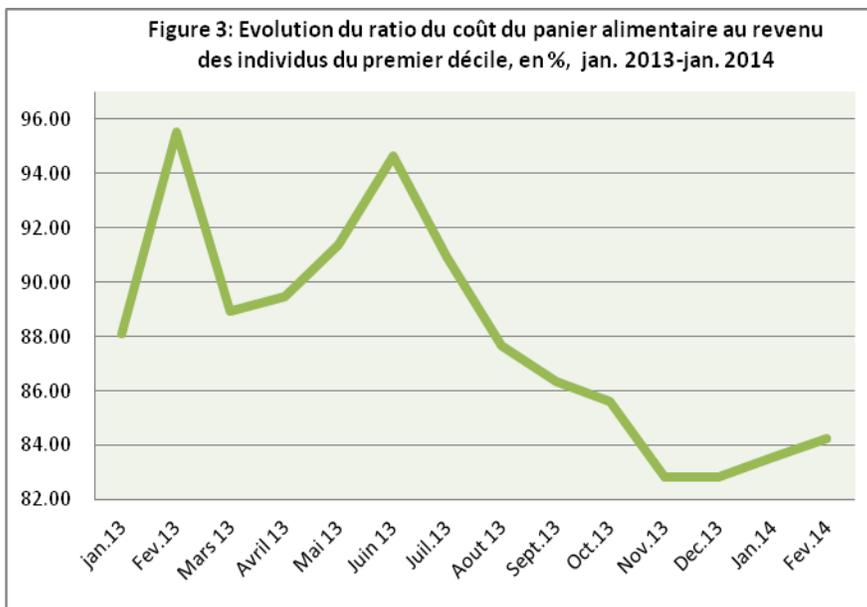
Malgré tout, cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas attirer l'attention sur la nouvelle dynamique enclenchée par le coût du panier alimentaire, résultant de celle des prix des produits les plus consommés, au cours des deux derniers mois. Car si cette tendance devrait se maintenir, une augmentation beaucoup plus significative du coût du panier et, donc, une plus grande détérioration de l'accès à ce panier est à prévoir.

### Conditions globales de Sécurité alimentaire

Dans l'ensemble, les conditions de disponibilité et d'accessibilité des aliments ne sont pas tout à fait satisfaisantes, compte tenu de la situation qui se développe actuellement. Une situation qui tient, entre autres, à la période de soudure qui a débuté plutôt que prévu et qui s'annonce plus longue cette année, la hausse des prix de la plupart des produits locaux et aux préparatifs relatifs au lancement de la campagne agricole de printemps, laquelle campagne devrait absorber les ressources disponibles des agriculteurs.

Certes, les activités de préparation de sols et de drainages ainsi que les récoltes prochaines du riz et des maraichers dans les zones de production (l'Artibonite, notamment), seront de nature à accroître le revenu des couches les plus pauvres, travaillant pour la plupart comme main d'œuvre non qualifiée dans l'agriculture. Cela atténuera probablement quelque peu l'impact de la hausse des prix et de la période de soudure sur la consommation alimentaire de cette catégorie d'individus, tenant compte du fait qu'ils peuvent recourir à d'autres produits alimentaires substituables moins coûteux comme le riz 10/10, les racines et tubercules, le blé, etc. Il faut cependant attendre les mois de juin et de juillet, si les conditions climatiques seront favorables, pour avoir une amélioration des conditions de disponibilité et d'accessibilité des aliments dans le pays, plus particulièrement en zones rurales.

La situation est plus criante dans les zones marginales urbaines de l'Aire métropolitaine de Port-au-Prince et autres (Cap Haïtien, Port-de-Paix, Hinche, Jacmel, etc.) où le chômage chronique bat son plein et où les individus doivent s'approvisionner uniquement au marché pour satisfaire leurs besoins alimentaires de base. Ces différentes zones doivent être l'objet de préoccupation dans le cadre de programmes d'assistance ou de filet de sécurité sociale comme Kore la vi par exemple.



Le panier alimentaire est un nouvel instrument d'analyse dont dispose la CNSA pour avoir une idée de l'accès aux aliments et, de là, dégager la tendance de la sécurité alimentaire dans le temps et l'espace. Cet instrument peut être utile dans le suivi et l'évaluation des politiques et programmes de sécurité alimentaire, dans le ciblage des individus et des zones vulnérables en Haïti. Il servira, en outre, dans l'orientation des politiques publiques, dont l'objectif principal est de réduire la pauvreté et la faim dans le pays.

L'analyse du panier alimentaire est basée sur les informations relatives aux prix, aux revenus, à la diète alimentaire, fournies respectivement par la CNSA, le MARNDR, la Banque mondiale et la FAO.

### Construction et évaluation du panier alimentaire

Le panier alimentaire est construit sur la base des hypothèses suivantes:

1. Il est composé de 6 produits: riz, farine de blé, maïs, haricots, sucre et huile végétale, qui représentent 1979 kilocalories consommées par personne par jour.
  - a. Le panier alimentaire est donc constitué de telle sorte que 100 pourcent de consommation de calories proviennent justement de ces six produits alimentaires, ceci à cause du manque d'information pour d'autres produits, dont en particulier les racines et les tubercules.
  - b. Ce panier alimentaire ne prend pas en compte la part de la production locale dans la consommation; par conséquent il fait l'hypothèse que tous les biens alimentaires soient achetés ouvertement sur les marchés.
  - c. Les données relatives à la consommation de calories proviennent du site FAOSTAT, à l'adresse [www.FAOSTAT.FAO.ORG](http://www.FAOSTAT.FAO.ORG).
2. Il est supposé que ce panier alimentaire moyen soit consommé à travers le pays, tous groupes de revenus confondus. Cependant il est spécifiquement construit sur la base des préférences alimentaires des groupes à faible revenu (décile le plus bas de la population). On fait aussi l'hypothèse de l'invariabilité de la consommation dans le temps.
  - a. Un panier alimentaire par département serait plus approprié. Par exemple celui proposé par ACDIVOCA pour le Sud-est serait plus représentatif que celui de la CNSA.
3. L'approche du panier alimentaire ignore les effets de substitution étant donné qu'il est fixé dans le temps. Par conséquent cette approche capte seulement les effets des changements de prix.
  - a. Le coût total du panier alimentaire est calculé comme suit:

$$\text{Coût}_t = (\text{Prix}_{t \text{ du Riz}} \times \text{Quantité Consommée}_t) + \dots + (\text{Prix}_{t \text{ du Maïs}} \times \text{Quantité Consommée}_t)$$

4. La finalité de cette approche est de mesurer l'accès aux aliments, tenant compte du poids du coût du panier alimentaire dans le revenu des ménages.
  - a. Ce revenu est calculé sur la base de la parité du pouvoir d'achat per capita (PPAP) obtenue de la Banque mondiale.
  - b. Le revenu est alors distribué entre les différents déciles en utilisant les mesures de la distribution de richesse établies par la Banque Mondiale.
  - c. Finalement, un ratio du coût du panier alimentaire au revenu est calculé pour mesurer l'accès; une variation négative du ratio implique une amélioration de l'accès tandis qu'une variation positive en indique une détérioration.

Ce bulletin spécial est réalisé avec l'appui des Organismes suivants:



The views and opinions in this bulletin are those of the authors. They do not represent the views or opinions of the Economic Research Service or those of the U.S. Dept. of Agriculture, USAID, or the U.S. Government.